

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat
Titre : Lausanne en marche
Initiant-e (-s) : Henri KLUNGE

Lausanne veut promouvoir la mobilité douce. Pour ce faire elle propose un réseau de transports publics dense et efficace (que certains aimeraient prendre gratuitement) et des subventions pour l'achat de vélos électriques. Par contre, la mobilité la plus durable, la moins polluante et la meilleure pour la santé reste la marche.

Il est fort probable que bien des personnes surestiment le temps qu'il leur faut pour se rendre à pied d'un point à un autre de notre belle ville. En effet, la déclivité a tendance à nous induire en erreur. Nous sommes persuadés que si une personne, habituée ou non aux rues lausannoises, avait connaissance du temps qu'il est nécessaire pour relier à pied la gare à la place St-François, en passant par le Petit-Chêne, elle marcherait.

D'ailleurs, la Suisse connaît déjà un système de panneaux pour piétons avec indication du temps de marche, grâce au Tourisme pédestre qui maîtrise cet outil à la perfection dans nos montagnes et nos campagnes.

Ces panneaux permettraient même à l'Office du tourisme de Lausanne d'éditer une carte avec les temps de trajet à pied, à l'instar de ce qui est fait pour les vélos. Ils pourraient même, peut-être, faire en sorte que la Ville de Lausanne ne soit plus la grande absente des « flâneurs d'or », décernés par « Mobilité piétonne Suisse ».

C'est pourquoi, le postulant demande à la Municipalité d'étudier la faisabilité de la création d'un réseau de panneaux signalétiques pour piétons avec indication du temps de marche. Cette mesure favoriserait l'activité physique mais aussi touristique de notre commune.

Lausanne, le 20 avril 2016

L'initiant :



Henri KLUNGE, PLR